

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

15 OCTOBRE 1960

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

3^e ANNÉE N° 64

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté au milieu de 1960 et les perspectives d'évolution</i>	1293/60
<i>I — La situation économique de la Communauté</i>	1293/60
<i>II — Les perspectives d'évolution dans les pays de la Communauté</i>	1294/60
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle pour le quatrième trimestre de 1960</i>	1297/60

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Avis

<i>Avis d'appel d'offres n° 47 pour un projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds européen de développement</i>	1302/60
---	---------

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le quatrième trimestre de 1960</i>	1305/60
<i>I — Programme prévisionnel «charbon»</i>	1305/60
<i>II — Programme prévisionnel «sidérurgie»</i>	1309/60

TOUT SUR L'ACTIVITÉ DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

VIENT DE PARAÎTRE

ANNUAIRE-MANUEL 1959—1960
de l'Assemblée parlementaire européenne

*Préface de M. Hans Furler,
Président de l'Assemblée parlementaire européenne*

Dans la première partie de ce volume de 528 pages, le lecteur trouvera tous renseignements utiles sur la composition de l'Assemblée et sur les institutions des trois Communautés (C.E.C.A., C.E.E., Euratom).

La seconde partie de l'Annuaire expose les travaux des commissions parlementaires et de l'Assemblée, et leur activité vis-à-vis des trois Communautés européennes (rapports, débats, résolutions, questions écrites).

En d'autres termes, cet ouvrage offre un aperçu général de l'ensemble de l'activité des trois Communautés vue sous l'angle du contrôle parlementaire.

L'édition française est en vente aux adresses suivantes:

- En France, au prix de 25 NF au „Journal officiel de la République française”, 26, rue Desaix, Paris (15^e).
- En Belgique, au prix de 250 FB au „Moniteur Belge”, 40-42, rue de Louvain, Bruxelles.
- Au grand-duché de Luxembourg, au prix de 250 FB, à l'imprimerie Victor Buck, 8, avenue Pescatore, Luxembourg.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ AU MILIEU DE 1960 ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre «La Situation économique de la Communauté au milieu de 1960 et les perspectives d'évolution»).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

Au cours des derniers mois, l'expansion conjoncturelle s'est poursuivie dans l'ensemble de la Communauté, bien que le rythme de croissance continue d'accuser des différences selon les pays membres: particulièrement élevé dans la république fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie, il a été plus modéré dans l'U.E.B.L.

La progression des exportations s'est cependant ralentie. Ce ralentissement est, en partie, imputable au fléchissement sensible de la demande des États-Unis. Il s'explique également par une utilisation si

importante des facteurs de production, dans certaines industries, que les livraisons à l'étranger n'ont pu soutenir le rythme enregistré précédemment.

Par contre, la croissance de la demande intérieure s'est accélérée. Les investissements fixes se sont encore fortement développés dans la plupart des pays membres. En outre, la progression de la consommation privée, a d'une manière générale, été nettement plus vive qu'au début de l'année. Les revenus disponibles des ménages ont progressé, principalement en raison des hausses plus impor-

tantes de salaires, et, dans l'ensemble, la propension à l'épargne semble, pour le moins, ne plus avoir augmenté. L'expansion de la consommation a continué de porter en premier lieu sur les biens de consommation durables et les services, mais la demande de certains biens de consommation traditionnels a également accusé un notable raffermissement.

Le ralentissement du rythme de croissance de la production industrielle, déjà observé durant le premier trimestre de 1960, s'est poursuivi au cours des derniers mois, bien que le niveau de la période correspondante de 1959 ait été dépassé de 13%. L'élasticité de la production, exceptionnellement élevée au début de 1960, a récemment marqué une sensible diminution dans certains pays, notamment la république fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas, et dans certains secteurs, comme la construction mécanique et la sidérurgie, par suite des pénuries de main-d'œuvre et du haut degré d'utilisation des capacités de production. Dans quelques industries, toutefois, la modération de la croissance a été déterminée par l'évolution de la demande.

L'expansion conjoncturelle maintient les importations de la Communauté à un niveau très élevé; le mouvement de reconstitution des stocks de matières premières étant arrivé à son terme, l'accroissement des achats aux pays tiers a, de nouveau, porté principalement sur les produits finis, en particulier les biens d'investissement.

Comme le développement des exportations ne s'est pas accéléré dans le même temps, la balance commerciale de la Communauté, après avoir accusé une détérioration sensible au cours du premier trimestre de 1960, est restée légèrement déficitaire, contrairement à l'évolution observée durant le second trimestre de l'année précédente. Les termes de l'échange se sont un peu améliorés, par suite de la faiblesse persistante des cours mondiaux des matières premières et du raffermissement des prix à l'exportation.

Toutefois, les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles ont, dans l'ensemble, continué d'augmenter, les recettes nettes de la balance des services et l'afflux de capitaux ayant plus que compensé la détérioration de la balance commerciale.

Ainsi, les paiements internationaux ont encore contribué, d'une manière générale, à l'augmentation des liquidités à l'intérieur de la Communauté. Cet accroissement qui comporte, selon les pays, des dangers effectifs ou latents pour la stabilité financière intérieure, a conduit les autorités monétaires à prendre de nouvelles mesures pour éponger les liquidités excédentaires.

Par ailleurs, le niveau des prix, au premier semestre, est demeuré à peu près stable dans tous les pays membres. Mais, au cours de l'été, une tendance à la hausse des prix à la consommation s'est manifestée dans plusieurs pays. Dans certains d'entre eux, elle a eu un caractère purement saisonnier ou n'a tenu qu'à un relèvement, par les pouvoirs publics, des prix de certains services. Par ailleurs, les révisions de barèmes de produits industriels sont devenues plus fréquentes. Cette évolution a surtout été observée dans la république fédérale d'Allemagne, où une tendance à la majoration des prix apparaît nettement.

Compte tenu de la situation économique actuelle et des perspectives d'évolution de la conjoncture mondiale, la politique économique des États membres devrait avoir pour objectif, d'une part, de mettre fin aux déséquilibres existant dans certaines pays membres ou de prévenir l'apparition de nouvelles tensions, et, d'autre part, de créer les conditions nécessaires au maintien d'une expansion équilibrée. Ces buts peuvent être poursuivis simultanément par une politique monétaire et financière permettant d'éliminer davantage les liquidités excédentaires, et par le recours à de nouvelles mesures favorisant l'augmentation de l'offre intérieure par le jeu des échanges extérieurs, notamment par un accroissement des importations.

II — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

La forte expansion de la demande n'a accusé qu'un léger ralentissement au cours des derniers mois. Sans doute, la progression des exportations a-t-elle été plus modérée et la reconstitution des stocks semble-t-elle avoir été achevée. Mais les

investissements fixes continuent d'augmenter rapidement, tandis que le développement de la consommation, déjà très sensible au cours du premier semestre, paraît s'être encore accéléré. C'est ainsi que l'équilibre entre l'offre et la demande n'a pu se

réaliser sans tensions, en dépit d'un accroissement marqué de la production et d'une forte augmentation des importations.

Les prix commencent d'accuser davantage la pression continue de la demande, stimulée par la progression rapide des salaires. En effet, sous l'influence de la haute conjoncture et de l'accroissement de la demande de main-d'œuvre, les majorations de salaires se sont accentuées et étendues à de nouveaux secteurs. Les tensions sur le marché du travail semblent, d'autre part, avoir atteint un degré qu'il serait difficile de dépasser.

L'élasticité de la production diminue depuis peu et, sauf dans le bâtiment, on ne remarque aucun

signe d'un prochain ralentissement des investissements, tandis que le développement de la consommation semble devoir s'accélérer encore dans les mois à venir. Le déséquilibre persistant de la balance des paiements courants de la République fédérale ne permettra pas de réduire les tensions existantes. En effet, l'augmentation des commandes en provenance de l'étranger permet d'escompter une nouvelle progression des exportations tandis que le développement attendu des importations ne permettra pas une meilleure adaptation de l'offre à la demande.

C'est ainsi qu'il faut s'attendre, pour la fin de 1960 et peut-être le début de 1961, à de nouvelles hausses de prix.

2. France

L'expansion économique, qui s'était ralentie au début de l'année, a repris de nouveau au cours des derniers mois. La demande globale de biens et services a augmenté plus fortement qu'au premier trimestre. L'offre de produits nationaux et importés s'est adaptée à la demande sans que se soit manifestée de tendance générale à la hausse des prix et sans que la situation favorable de la balance de paiements ait eu à en souffrir.

Sans doute les carnets de commandes se sont-ils gonflés dans quelques industries, tandis que les délais de livraison s'allongeaient, et, dans certains cas, a-t-on déjà constaté une tendance à tirer parti de l'amélioration de la situation du marché pour

augmenter les prix. Le niveau général des prix est toutefois demeuré stable.

Alors que, jusqu'au printemps, la production, l'emploi et le revenu progressaient surtout sous l'impulsion de la demande étrangère, c'est maintenant la demande intérieure qui constitue le facteur essentiel de l'expansion de la demande globale. Les investissements ont sensiblement augmenté et la consommation privée a dû s'accroître un peu plus rapidement qu'auparavant, les revenus étant en progression tandis que le taux de l'épargne était stationnaire, sinon en diminution. Les grandes lignes de l'évolution présentée dans le budget économique pour 1960, établi au début de cette année, se sont donc confirmées avec, il est vrai, un certain décalage dans le temps.

3. Italie

La croissance de l'économie italienne s'est poursuivie sans interruption au second trimestre et ne paraît pas devoir se ralentir sensiblement après les mois d'été.

Le taux d'expansion des exportations a même augmenté au cours du premier semestre, bien que le rythme de l'accroissement des ventes aux États-Unis ait baissé. Les investissements privés et publics semblent avoir également augmenté plus

rapidement. La progression de la consommation privée s'est de nouveau quelque peu accélérée.

Bien que l'expansion de la production industrielle ait marqué un certain ralentissement et que la production agricole ait été affectée par des conditions climatiques défavorables, la production, dans son ensemble, a pu faire face à l'accroissement de la demande. Sa progression due, pour la plus grande partie, à une augmentation de la productivité, a eu également des effets favorables sur le niveau de l'emploi et le marché du travail.

Exception faite pour certains produits alimentaires, les prix sont restés à peu près stables, en partie sous l'effet du développement des importations. L'excédent de la balance des opérations

courantes s'est toutefois légèrement accru, notamment pour des raisons saisonnières; les importations nettes de capitaux ont également contribué à l'accroissement des réserves d'or et de devises.

4. Pays-Bas

Le climat de très haute conjoncture, qui caractérisait l'économie néerlandaise, s'est maintenu au cours des derniers mois.

Les exportations sont demeurées très élevées, bien que leur taux de progression ait légèrement diminué. Par contre, l'expansion de la demande intérieure s'est accentuée. Les investissements ont marqué des taux de croissance importants et la consommation privée a, jusqu'à présent, progressé à un rythme nettement plus rapide qu'au cours de l'année précédente.

L'équilibre entre l'offre et la demande a pu toutefois être réalisé sans tensions, notamment sur les prix, grâce à une élasticité plus grande que prévu de la production industrielle. Celle-ci s'est accrue rapidement: elle dépassait de 13,5%, au second trimestre, le niveau de la période correspondante de 1959.

Les importations ont, de même, fortement progressé, bien qu'en raison de facteurs exceptionnels leur rythme de croissance se soit un peu ralenti au second trimestre par rapport au premier, qui avait été influencé par certains facteurs exceptionnels. Toutefois, la détérioration de la balance des paiements courants a été nettement moins importante que prévu: pour l'ensemble de l'année 1960, l'excédent devrait dépasser 1 milliard de florins.

Cette expansion semble pourtant rencontrer certaines limites. L'élasticité de la production a tendance à diminuer, principalement en raison de tensions sur le marché du travail, et la balance commerciale paraît devoir se détériorer davantage. Bien que cette évolution ne présente, à l'heure actuelle, aucun inconvénient, la conjoncture fait apparaître la nécessité d'un contrôle serré de la demande intérieure.

5. U.E.B.L.

BELGIQUE

L'évolution de l'économie belge est demeurée favorable au cours du premier semestre. Toutefois, la progression de la demande globale a été plus lente, en raison notamment du ralentissement du taux d'expansion des exportations, imputable en premier lieu à la baisse des ventes aux États-Unis.

Les investissements des entreprises et l'activité dans le logement se sont situés à un niveau nettement plus élevé que celui de l'an dernier, tandis que la consommation privée continuait de progresser lentement.

Le taux de croissance de la production industrielle a marqué un certain ralentissement et les importations se sont développées moins rapidement qu'au début de l'année. L'excédent au titre des échanges de biens et services a sensiblement augmenté au cours du premier semestre, de sorte que les réserves d'or et de devises de la Banque

nationale avaient rejoint le niveau enregistré avant le recul de 1959.

Ce mouvement a toutefois été renversé au cours des derniers mois, à la suite des événements du Congo. Mais la récente baisse des réserves d'or et de devises a pu être limitée par un relèvement du taux de l'escompte.

L'évolution ultérieure de la conjoncture en Belgique sera influencée par les événements du Congo. Leur incidence défavorable sur la balance des paiements et les revenus intérieurs, ainsi que le ralentissement de la production qui en résulte, pourraient toutefois être compensés par une adaptation de la politique économique aux nouvelles circonstances, surtout si les politiques conjoncturelles des autres pays membres facilitent les efforts de la Belgique pour améliorer sa balance des paiements courants.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

L'activité économique a continué de se développer au deuxième trimestre, sous l'influence de la demande étrangère de produits sidérurgiques, qui a été très vive. Il est peu probable que les exportations s'accroissent encore sensiblement au cours des mois à venir, mais on peut escompter leur maintien

au niveau actuel. Comme, d'autre part, les investissements privés et aussi — sous l'effet de l'amélioration des revenus — la consommation privée continuent d'augmenter, l'expansion se poursuivra durant les prochains mois.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE 1960

L'augmentation de la *production industrielle* qui, au premier trimestre de 1960, atteignait 14% par rapport au niveau des trois premiers mois de 1959, a été de 13% au deuxième trimestre. La tendance à la baisse des taux de croissance par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente reflète la lenteur de la progression de la production industrielle, alors que l'année 1959 avait été caractérisée par un développement très rapide.

En effet, si l'élasticité de la production a été très élevée en 1959, contrairement aux prévisions, elle a sensiblement diminué pendant la première moitié de 1960. Le nombre d'heures travaillées s'est, il est vrai, encore accru de 5% au premier semestre et l'amélioration de la productivité a atteint 8% par rapport à la période correspondante de 1959. Toutefois, les possibilités d'augmentation de l'emploi, de la durée du travail et de la productivité ne paraissent plus aussi grandes.

Le ralentissement de la croissance tient, en partie, à la pleine utilisation des capacités de production dans certains pays et dans certains secteurs, et au fait que l'emploi ne peut plus être augmenté, en raison des sévères pénuries de main-d'œuvre. Mais, dans quelques secteurs, il est également déterminé par l'évolution plus calme de la demande.

On peut admettre que les tendances ainsi décrites se sont prolongées au cours des récents mois et qu'elles se maintiendront pendant le dernier trimestre de 1960. L'élasticité de la production diminuera encore, dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, où le niveau d'activité et l'emploi est très élevé. Il en sera de même dans certaines industries des autres pays membres, en particulier dans les secteurs producteurs de biens d'équipement.

Par ailleurs, le ralentissement de la demande devrait devenir un peu plus sensible dans certains autres secteurs.

Dans ces conditions, la production industrielle de la Communauté pourrait augmenter de 7 à 9% au cours du quatrième trimestre de 1960, par rapport à la même période de 1959, ce qui porterait la croissance pour l'ensemble de l'année à plus de 11%, soit le taux le plus élevé atteint par l'ensemble des membres depuis 1955. Dans *l'industrie transformatrice des métaux*, qui représente à peu près un tiers de la production industrielle, la croissance demeurera cependant relativement rapide — en dépit d'un certain ralentissement des progrès de l'industrie automobile, — du fait que l'expansion des investissements se traduit par un accroissement plus rapide de la production de l'industrie mécanique.

TABLEAU 1

Production industrielle de la Communauté ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽²⁾		Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice (1953=100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1953=100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	135	8	146	11
1957	143	6	154	5
1958	147	3	163	6
1959				
I	151	2	167	2
II	161	6	182	6
III	149	8	157	7
IV	174	13	194	14
1960				
I	172	14	190	14
II ⁽³⁾	182	13	206	13
III ⁽⁴⁾	164 — 167	10 — 12	173 — 176	10 — 12
IV ⁽⁴⁾	186 — 190	7 — 9	209 — 213	8 — 10

⁽¹⁾ Chiffres arrondis.⁽²⁾ Non compris construction, industries alimentaires, boissons et tabac.⁽³⁾ Chiffres provisoires.⁽⁴⁾ Estimations.

A — Industrie automobile

La croissance de la production de l'industrie automobile devrait se ralentir au cours des prochains mois.

En effet, la demande étrangère, en particulier les exportations vers les États-Unis, a tendu à s'affaiblir de plus en plus pendant les derniers mois et il n'y a pas lieu de s'attendre à une reprise avant la fin de l'année.

Toutefois, la demande intérieure continue de s'accroître; elle augmentera particulièrement vite en Italie par suite de la baisse du prix de l'essence. L'expansion de la demande intérieure se traduit, en

outre, par un développement des importations de voitures de tourisme.

Au quatrième trimestre, la production dans la Communauté de voitures de tourisme atteindra probablement, en moyenne, 330 000 unités par mois.

Par ailleurs, la demande de véhicules utilitaires reste soutenue, tant à cause de la tendance à long terme au développement du trafic routier de marchandises, qu'en raison de l'expansion générale de l'activité économique dans la Communauté. La production de véhicules utilitaires, au quatrième trimestre de 1960, peut dès lors être estimée à 41 000 unités par mois.

TABLEAU 2
Production de véhicules automobiles (1)

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (sans les tracteurs)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	220,5	—	31,7	—
1959	258,8	17	33,5	6
I	241,3	—	31,9	—
II	271,9	—	33,8	—
III	228,1	—	30,1	—
IV	293,7	—	37,8	—
1960				
I (2)	312,9	30	39,8	21
II (3)	326,1	23	40,8	22
III (4)	267	17	36	20
IV (4)	330	12	45	20

(1) Par suite de l'établissement, sur de nouvelles bases de la statistique de la production, seules des données annuelles sont disponibles pour 1958; les taux d'accroissement trimestriels n'ont dès lors pu être calculés pour 1959.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Avril/mai.

(4) Prévisions.

B — Construction mécanique

L'expansion de la demande de biens d'investissements se reflète à présent pleinement dans la production de la construction mécanique, qui a fortement progressé dans tous les pays de la Communauté depuis le début de l'année. En Belgique, où ce secteur avait connu une sévère dépression, la croissance par rapport à la période correspondante de l'année précédente a atteint 25% pendant les premiers mois de 1960. Un taux de croissance aussi important a également caractérisé la construction mécanique en Italie, durant le deuxième trimestre.

C — Construction navale

L'activité continue de diminuer dans la construction navale de la Communauté, du fait que la baisse des inscriptions de commandes, survenue en 1958 et surtout au début de 1959, se fait sentir de plus en plus dans l'évolution du tonnage en construction; le volume des bateaux achevés dépasse maintenant celui des mises en chantier.

Il est vrai que, depuis quelque temps, le tonnage des navires commencés n'a plus tendance à diminuer; il s'est stabilisé, depuis le troisième trimestre de 1959, à un bas niveau.

Les inscriptions de commandes ne marquent pas encore de redressement. Si une reprise est apparue dans la république fédérale d'Allemagne à la fin de 1959 et au début de 1960, elle n'a été que momentanée et elle n'a pas eu d'influence notable sur le rythme d'activité des chantiers. La dépression prolongée dans la construction navale, en dépit de la haute conjoncture qui s'est développée dans le monde et malgré l'augmentation du volume du commerce mondial, a incité certains pays membres particulièrement touchés par la crise, notamment la France, à mettre en application des programmes de fusion et de reconversion. Ceux-ci ont pour but de limiter les capacités de production excédentaires et d'améliorer sensiblement la position concurrentielle des chantiers par des mesures de rationalisation. A cet égard, il y a lieu de noter que la crise existant dans la Communauté n'affecte pas principalement la construction des pétroliers, comme c'est le cas dans les autres pays constructeurs de navires, mais aussi celle des cargos.

Compte tenu des tendances actuelles, en particulier de l'évolution du tonnage des navires commencés et lancés, on peut estimer que le tonnage en construction accusera, au quatrième trimestre, une diminution de 10% par rapport à la période correspondante de 1959.

TABLEAU 3

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

Trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique ⁽²⁾		France		Italie	
	Indice (1953=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %	Indice (1953=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %	Indice (1953=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %	Indice (1953=100)	Variation par rapport à l'année précédente en %
1957								
I	152	6	129	19	152	—	130	16
II	153	0	143	— 1	162	—	137	8
III	153	1	115	— 2	147	—	118	7
IV	160	6	134	— 1	169	—	123	3
1958								
I	153	0	120	— 7	173	14	128	— 2
II	154	0	126	—12	179	10	135	— 1
III	155	1	114	— 1	151	3	121	3
IV	161	1	131	— 2	177	5	135	10
1959								
I	146	— 4	110	— 8	156	—10	139	8
II	162	5	120	— 5	167	— 7	146	8
III	163	5	119	4	141	— 7	132	9
IV	181	12	145	11	169	— 4	159	18
1960								
I	168	15	139	26	—	—	164	18
II ⁽³⁾	183	13	—	—	—	—	181	24

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.⁽²⁾ Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.⁽³⁾ Chiffres provisoires pour la république fédérale d'Allemagne et l'Italie.

TABLEAU 4

Construction navale

(Navires de mer en cours de construction)

Situation à fin d'année ou de trimestre	En milliers de tonnes	Variation en % par rapport à l'année précédente
1956	2 693	20
1957	3 177	18
1958		
I	3 347	21
II	3 440	13
III	3 576	20
IV	3 509	10
1959		
I	3 404	2
II	3 435	0
III	3 367	— 6
IV	3 167	—10
1960		
I	3 170	— 7
II	3 101	—10
III ⁽¹⁾	(2 980—3 070)	(—11 à —9)
IV ⁽¹⁾	(2 850—2 960)	(—10 à —7)

⁽¹⁾ Estimations.

Source: «Lloyd's Register of Shipping».

D — Industrie du bâtiment

Au cours du deuxième trimestre de 1960, l'activité dans la construction, bénéficiant de l'expansion des investissements des entreprises sous forme de bâtiments industriels et commerciaux, et de l'exécution d'importants programmes de travaux publics, s'est, dans l'ensemble, maintenue à un niveau élevé. Ce résultat a pu être obtenu malgré le ralentissement observé, dans plusieurs pays membres, dans la construction d'habitations.

Si le nombre de logements achevés dans la Communauté, au cours du second trimestre, a été supérieur à celui du trimestre correspondant de 1959, l'augmentation a été faible et limitée à l'Italie et à la France. Dans ce dernier pays, le fléchissement qui était intervenu au premier tri-

mestre a fait place à un redressement: au cours du second trimestre, le nombre de logements terminés et le nombre de logements mis en chantier, en particulier dans le secteur des HLM locatives et des «logécos», ont été supérieurs tant à ceux du trimestre précédent qu'à ceux du trimestre correspondant de 1959. Aux Pays-Bas et au grand-duché de Luxembourg, le nombre de logements achevés n'a guère été plus élevé qu'à la même époque de 1959, et il a même diminué dans la république fédérale d'Allemagne et en Belgique.

Par ailleurs, le nombre d'autorisations est en nette diminution dans tous les pays de la Communauté, sauf en Belgique. Le recul a été particulièrement accusé aux Pays-Bas. En dépit des mesures restrictives de crédit, il est resté limité dans la république fédérale d'Allemagne, où un certain redressement est même apparu en juillet.

TABLEAU 5

Logements (1)

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisations de construire	
	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente en %	En milliers	Variation par rapport à l'année précédente en %
1956	1 055	11	1 253	1
1957	1 119	6	1 282	2
1958	1 090	— 3	1 270	— 1
1959				
I	199	8	287	6
II	232	14	375	13
III	279	8	337	0
IV	489	20	350	9
1960				
I	192	— 3	292	2
II (2)	236	2	340	— 9

(1) Sarre incluse à partir de 1959, pour les logements achevés, et à partir de 1957 pour les autorisations de construire.

(2) Chiffres provisoires.

Source: «Office statistique des Communautés européennes et statistiques nationales».

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

AVIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 47

**pour un projet financé par la Communauté économique européenne —
Fonds européen de développement**

Appel d'offres ouvert: 17/60/TP Convention: 56/F/TC/S/59 Projet: 11.23.405

Objet:

Construction de 27 dispensaires, 15 pavillons d'hospitalisation, 5 maternités, 3 centres sociaux et 15 logements dans la république du Tchad en plusieurs lots géographiques. Ce programme représente la deuxième tranche d'un programme d'ensemble dont la première tranche faisait l'objet de l'appel d'offres n° 35 (n° local 11/60/TP).

Chaque candidat a la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou la totalité des lots.

(L'équipement des dispensaires, pavillons d'hospitalisation etc. ne fait pas partie du présent appel d'offres.)

A:

Divers lieux dans la république du Tchad.

Estimation:

418 000 000 de francs C.F.A.

Délai d'exécution envisagé:

17 mois.

Le dossier d'appel d'offres

rédigé en langue française peut être obtenu par demande adressée au directeur des travaux publics, B.P. n° 436, à Fort-Lamy (Tchad). **Prix:** 14 000 francs C.A.F.

Ce montant doit être versé par mandat établi au nom du directeur des travaux publics de la république du Tchad, à Fort-Lamy (Tchad). Après réception de la somme indiquée ci-dessus, l'envoi sera effectué par avion, franco de port.

Le prix d'achat sur place du dossier est de 8 000 francs C.F.A.

Les soumissions

(rédigées en langue française) doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. l'Ingénieur en chef, directeur des travaux publics du Tchad, président de la commission d'appel d'offres, B.P. 436 à Fort-Lamy (Tchad), ou y être déposées au plus tard à 13 heures, heure locale (12 heures G.M.T.) le 6 janvier 1961. L'ouverture des plis aura lieu le 7 janvier 1961 à 8 heures, heure locale (7 heures G.M.T.) dans les bureaux du directeur des travaux publics à Fort-Lamy (Tchad).

Consultation du dossier de l'appel d'offres

A partir du 25 octobre 1960:

1. A la direction des travaux publics du Tchad, à Fort-Lamy (Tchad);
2. Aux directions des travaux publics de la
 - République centrafricaine, à Bangui (Centrafrique);
 - République du Gabon, à Libreville (Gabon);
 - République du Congo à Pointe-Noire (Congo);
3. A la délégation du Tchad à Paris XVI^e, 65, rue des Belles-Feuilles;
4. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56-58, rue du Marais, Bruxelles 1;
5. Aux services d'information des Communautés européennes à:
 - Bonn, Zitelmannstraße 11,
 - La Haye, Mauritskade 39,
 - Luxembourg, 18, rue Aldringer,
 - Paris XVI^e, 61-63, rue des Belles-Feuilles,
 - Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Directeur des travaux publics du Tchad, B.P. 436, à Fort-Lamy (Tchad).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1960

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le quatrième trimestre 1960, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne à la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL «CHARBON»

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le chômage dans les mines, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat:

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 7 à 9% par rapport au quatrième trimestre de l'année 1959.
2. Pour le chômage on suppose que le nombre de jours chômés dans les mines correspondra à une perte de production de l'ordre de 800 000 tonnes.
3. En ce qui concerne les stocks distribués on suppose pour la houille que les consommateurs pratiqueront un déstockage saisonnier de 1 million de tonnes, chiffre inférieur à la normale étant donné le niveau relativement bas des stocks dans le secteur industriel et dans le secteur foyers domestiques.

Pour le coke de four, les stocks de l'industrie sidérurgique baisseraient de 100 000 tonnes.

4. Des conditions climatiques, hydraulité et température, moyennes.

Consommation de houille

Par rapport au quatrième trimestre 1959 la demande interne totale, consommation à la mine comprise, se maintiendrait pratiquement au même niveau. Toutefois si l'on tient compte des mouvements de stocks chez les consommateurs sur les deux périodes considérées, la consommation réelle serait inférieure de 2,5%.

Le maintien de la demande au niveau de fin 1959 est dû à un accroissement de 7% des livraisons aux cokeries, destiné à servir les besoins en coke de l'industrie sidérurgique toujours en expan-

sion. Pour les centrales thermiques, contrairement à la tendance générale, la demande est en baisse; les livraisons au quatrième trimestre 1959 étaient en effet particulièrement élevées étant donné la faible hydraulicité qui régnait à cette époque.

La demande des chemins de fer et des usines à gaz subit toujours les effets de la transformation structurelle de ces deux secteurs, dont le mouvement pour les usines à gaz s'est accéléré en France. Pour le secteur des industries autres que la sidérurgie, il semble qu'une expansion de 5 à 6% de l'activité industrielle ne suffise plus à maintenir la consommation de houille au même niveau. Enfin pour les foyers domestiques, à conditions de température égales, la tendance à la baisse de la consommation paraît se confirmer.

Au total, la demande de houille s'élèverait à 64,9 millions de tonnes dont 8,7 millions de tonnes pour la consommation à la mine.

Exportations de houille et de coke de four

Les prévisions d'exportations vers les pays tiers se présentent en augmentation de 4% pour la houille

et de 6% pour le coke de four, grâce surtout à une reprise des livraisons vers la Suisse.

Importations de houille

Les importations de houille en provenance des pays tiers avec 4,5 millions de tonnes sont en augmentation de 0,5 million de tonnes sur celles du quatrième trimestre 1959, mais inférieures de 6% à la moyenne trimestrielle de l'année précédente. Cette divergence apparente est due au rythme des importations allemandes qui furent limitées au quatrième trimestre 1959 de façon à rester sur l'année dans les limites du contingent tarifaire exempt de la taxe de 20 DM à la tonne. Pour tous les pays les prévisions sont inférieures à la moyenne de 1959, à l'exception des Pays-Bas où l'on note une reprise des achats au Royaume-Uni. Pour la Belgique les importations restent à l'intérieur du contingent prévu par la décision n° 46-59 de la Haute Autorité. Pour l'Italie les importations en provenance des U.S.A. sont inférieures de 7% à la moyenne de 1959 malgré une demande interne accrue en charbon à coke, mais les réceptions en provenance de la Communauté sont en augmentation. On signale toutefois pour ce pays des prévisions d'expédition de charbon à coke en provenance d'U.R.S.S.

TABLEAU 1

Importations de houille et agglomérés en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	4 ^e trimestre 1959	1 ^{er} trimestre 1960	2 ^e trimestre 1960	3 ^e trimestre 1960	4 ^e trimestre 1960
Allemagne (R.F.) (Sarre incluse)					
U.S.A.	689	802	1 194	1 100	1 100
Autres	291	170	297	320	310
Belgique					
U.S.A.	101	140	202	225	225
Autres	102	22	33	30	40
France					
U.S.A.	239	137	95	150	175
Autres	325	258	413	285	270
Italie					
U.S.A.	1 079	1 167	1 101	1 150	1 150
Autres	411	536	295	430	350
Luxembourg					
U.S.A.	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—
Pays-Bas					
U.S.A.	550	520	507	500	650
Autres	184	221	208	190	250
Communauté					
U.S.A.	2 658	2 765	3 099	3 125	3 300
Autres	1 313	1 210	1 245	1 255	1 220

Production de houille

La production pour l'ensemble de la Communauté, abstraction faite du chômage, se présenterait en diminution de 2,668 millions de tonnes, soit 4,2% sur celle du quatrième trimestre 1959. Cette diminution concerne tous les pays à l'exception des Pays-Bas et de l'Italie, où l'augmentation élevée du rendement n'est qu'en partie annulée par la diminution du nombre de mineurs.

Du chômage serait encore pratiqué dans certains bassins. Pour la Belgique l'on prévoit une perte d'extraction par chômage de 320 000 tonnes pour le trimestre, soit le tiers du rythme du début de l'année. Cette réduction du chômage est le résultat de l'exécution du programme d'assainissement,

amenant pour le quatrième trimestre une diminution moyenne des possibilités de production de 10%. En Allemagne on admet une perte de production de 150 000 tonnes ne concernant que le bassin sarrois. En France on prévoit un chômage de l'ordre de 350 000 tonnes.

Sur la base de ces hypothèses la production de houille dans la Communauté s'élèverait au quatrième trimestre 1960 à 58,89 millions de tonnes.

On trouvera ci-après un tableau donnant, à titre indicatif, les prévisions de production par pays de la Communauté pour le quatrième trimestre 1960 comparées aux chiffres des réalisations du quatrième trimestre 1959 ainsi que des premier et deuxième trimestres 1960.

TABLEAU 2

Production de houille de la Communauté*(en milliers de tonnes)*

Pays	Réalizations			Prévisions
	4 ^e trimestre 1959	1 ^{er} trimestre 1960	2 ^e trimestre 1960	4 ^e trimestre 1960
Allemagne (R.F.) (Sarre incluse)				
Production	36 485	36 800	34 625	35 350
Chômage	304	416	246	150
Belgique				
Production	6 062	5 884	5 616	6 150
Chômage	1 186	1 083	1 267	320
France				
Production	14 968	14 959	13 821	14 050
Chômage	140	499	735	250
Italie				
Production	168	192	183	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	3 065	3 035	3 057	3 150
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	60 747	60 871	57 302	58 890
Chômage	1 630	1 998	2 248	820

Stocks de houille à la mine

Avec l'hypothèse envisagée d'un chômage de 0,82 million de tonnes on se trouverait, pour l'ensemble des producteurs de la Communauté, devant une diminution globale des stocks de houille à la mine de 2,275 millions de tonnes durant le trimes-

tre considéré. Les stocks à la production s'élèveraient ainsi à 28,0 millions de tonnes à la fin de 1960.

Coke de four

La demande intérieure de coke de four se présente par rapport au quatrième trimestre 1959 en augmentation de 1,189 million de tonnes, soit 7,5%,

grâce aux besoins accrus de l'industrie sidérurgique. La production augmenterait à 19,2 millions de tonnes, équilibrant ainsi le bilan coke de four mais avec toujours des stocks à la production de l'ordre de 7 millions de tonnes.

On trouvera ci-après les bilans prévisionnels pour le quatrième trimestre 1960, concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

TABLEAU 3

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	58 900	19 200	3 910
Chômage	820		
2. Brai pour agglomérés + correction pour bas-produits	+ 180		
3. Consommation propre	7 290	720	210
4. Livraisons au personnel	1 400	110	90
5. Stocks à la production au début du trimestre	30 300	7 100	—
6. Disponibilités de la production courante (1+2-3-4)	50 390	18 370	3 610
7. Importations en provenance des pays tiers:			
a) Autres pays que U.S.A.	1 220	—	1 100
b) U.S.A.	3 300	—	—
c) Total	4 520	—	1 100
8. Disponibilités de la production courante et des importations (6+7c)	54 910	18 370	4 710
9. Demande intérieure dont:	56 260	17 360	4 580
a) Cokeries	25 460		
b) Usines à gaz	2 090		
c) Centrales électriques	6 050		
d) Industrie sidérurgique	950	13 050	200
e) Autres industries	8 690	2 220	750
f) Chemins de fer	3 180		
g) Foyers domestiques + artisanat	8 930	1 760	3 290
10. Exportations	920	970	130
11. Besoins totaux	57 180	18 330	4 710
12. Stocks à la production, fin du trimestre (5+8-11)	28 030	7 140	—

Au quatrième trimestre 1959, les réalisations houille et agglomérés ont été de 60 747 000 tonnes pour la production, de 52 030 000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 57 374 000 tonnes pour les besoins totaux (11).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL «SIDÉRURGIE»

Le marché de l'acier de la Communauté continue de présenter un aspect fondamentalement bon. Les commandes reçues du marché commun pendant l'été ont été relativement fortes, notamment en Allemagne; bien que sur le marché une certaine faiblesse se soit manifestée pour certains produits destinés au bâtiment et notamment les ronds à béton.

Les commandes reçues du marché d'exportation ont été assez bonnes en juillet, plus faibles en août. Si une concurrence accrue peut être attendue sur ces marchés, la demande n'en paraît pas moins devoir y rester solide.

Pour autant que l'on puisse en suivre les mouvements, les stocks d'acier chez les utilisateurs auraient augmenté au cours du premier semestre 1960, mais étant partis d'un niveau relativement bas, ils se situeraient à la fin de celui-ci à un niveau normal, voire quelques fois un peu insuffisant. Au troisième trimestre, les stocks ont dû comme à l'ordinaire s'accroître du fait que la chute saisonnière de production est beaucoup plus accentuée dans les industries de transformation que dans la sidérurgie: l'ajustement des stocks au niveau de production élevé du quatrième trimestre est ainsi préparé au troisième trimestre.

La conjoncture générale prévue pour le quatrième trimestre est bonne avec une augmentation de 8,5% de la production industrielle par rapport au quatrième trimestre 1959. En 1961 les prévisions restent favorables, bien que les taux d'expansion ne doivent pas être aussi forts que dans les tri-

mestres écoulés, ne serait-ce que par ce qu'on arrive au plein emploi des facteurs de production disponibles. Il est important pour la sidérurgie d'en tenir compte.

Les ressources en ferraille restent assez abondantes, et l'augmentation des capacités de production de fonte permet de penser que malgré une production accrue aucune difficulté d'approvisionnement en matières premières ne se manifesterait.

A — Acier

La consommation d'acier correspondant au niveau d'activité industrielle prévue au quatrième trimestre serait d'environ 15,5 millions de tonnes, dans lesquels n'entre vraisemblablement aucune part pour l'accroissement technique des stocks parce que l'augmentation nécessaire a déjà eu lieu au troisième trimestre.

Les exportations ont atteint 3,4 millions de tonnes ⁽¹⁾ au deuxième trimestre 1960; on escomptera le même niveau au quatrième trimestre, ce qui correspond sensiblement au rythme de commandes du mois de juillet. L'importation sera comme dans les trimestres précédents d'environ 0,4 million ⁽¹⁾ de tonnes.

La production nécessaire serait donc de 18,5 millions de tonnes d'acier brut. Elle serait réalisable sans utiliser les capacités à un rythme aussi poussé qu'au premier semestre, puisque de nouvelles installations sont depuis entrées en service. Par pays cette production se présenterait comme suit:

(en millions de tonnes)

Pays	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
	Réalizations		Réalizations ⁽¹⁾	Prévisions
Allemagne (R.F.)	8,53	8,16	8,88	8,65 ⁽²⁾
Belgique	1,82	1,82	1,85	1,85
France	4,33	4,31	4,08	4,4
Italie	2,02	2,09	1,97	2,1
Luxembourg	1,03	1,00	1,03	1,0
Pays-Bas	0,47	0,48	0,48	0,5
Communauté	18,20	17,86	18,29	18,5

⁽¹⁾ Août et septembre : chiffres provisoires.

⁽²⁾ Au cas où le travail serait interdit le dimanche en Allemagne, ce chiffre pourrait être révisé en baisse.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

Tous les pays augmenteraient donc légèrement leur production par rapport au premier et au second trimestre. Il en serait de même par rapport au troisième trimestre sauf en Allemagne où, l'influence des congés ne se faisant pas sentir, une production particulièrement forte vient d'être réalisée.

Pour l'ensemble de l'année 1960, la production serait alors de 72,8 millions de tonnes. C'est dire que les objectifs généraux établis en 1956 et indiquant une limite longue de 73,5 millions de tonnes pour la production éventuellement nécessaire en 1960 se trouveraient vérifiés.

B — Fonte

La *production* de fonte de la Communauté, au troisième trimestre 1960, atteindrait 13,85 millions de tonnes, soit une augmentation de 450 000 tonnes par rapport au trimestre précédent. Les capacités de production de fonte se sont en effet fortement accrues dans la Communauté en 1960, et au quatrième trimestre on peut s'attendre à une production d'environ 14,1 millions de tonnes.

Les *importations* de fonte de la Communauté ont atteint 0,25 million de tonnes au deuxième trimestre 1960 contre 0,24 au premier trimestre. Les exportations sont en bonne reprise au deuxième trimestre 1960 avec 0,14 million de tonnes contre 0,07 au premier trimestre, et les commandes reçues en juillet et août en provenance des pays tiers laissent prévoir que cette reprise se poursuivra. Au total il semble que les importations nettes devraient tomber au quatrième trimestre 1960 aux environs de 0,1 million de tonnes contre un record de 0,18 million de tonnes au 1^{er} trimestre 1960.

L'augmentation des capacités étant plus rapide pour la fonte que pour l'acier, il s'en suit une tendance à l'accroissement de la mise au mille fonte dans les aciéries. Celle-ci s'établirait à 710 kg de fonte par tonne d'acier au quatrième trimestre 1960 contre 695 kg par tonne au quatrième trimestre 1959. Les *besoins* en fonte pour aciéries atteindraient alors 13,15 millions de tonnes. Il faut prévoir une augmentation technique des stocks d'environ 0,05 million de tonnes; resterait alors disponible 1,0 million de tonnes pour les fonderies de fonte contre 0,9 million de tonnes au quatrième trimestre 1959.

C — Coke

La baisse de la *mise au mille* de coke dans les hauts fourneaux et installations d'agglomérations

se poursuit à un rythme assez rapide du fait que la capacité d'agglomération de la Communauté augmente de 5 à 7 millions de tonnes par an.

Au quatrième trimestre 1959 la mise au mille moyenne dans la Communauté était de 942 kg de coke par tonne de fonte (dont 39 kg de poussier de coke par tonne de fonte consommés dans les agglomérations); elle est descendue à 937 kg par tonne au premier trimestre 1960 et 924 kg par tonne au deuxième trimestre. Au quatrième trimestre elle pourrait s'abaisser, semble-t-il, jusqu'à vers 915 kg par tonne.

La *consommation* de coke dans les hauts fourneaux et agglomérations serait alors de 12,85 millions de tonnes, auxquels il faut ajouter 0,3 million de tonnes pour les autres usages de la sidérurgie.

Ces besoins totaux de 13,15 millions de tonnes seraient couverts à raison de 13,05 millions de tonnes par des livraisons nouvelles et de 0,1 million de tonnes par reprise aux stocks de la sidérurgie.

D — Ferraille

La situation du marché de la ferraille continue à être bien équilibrée.

Les *ressources propres* de ferraille se situent à un taux très légèrement supérieur à celui de la haute conjoncture précédente. Au quatrième trimestre 1960 elles pourraient procurer 4,85 millions de tonnes.

La *collecte* reste abondante. Avec 3,02 millions de tonnes (collecte intérieure nette) au deuxième trimestre 1960 elle n'a été que légèrement inférieure à la collecte record du deuxième trimestre 1959 qui avait atteint 3,09 millions de tonnes. Compte tenu de l'évolution saisonnière il semble que l'on puisse espérer au quatrième trimestre 1960 une collecte de ferraille de l'ordre de 2,85 millions de tonnes.

Les *besoins* des aciéries pour une mise au mille de ferraille réduite à 395 kg par tonne au quatrième trimestre 1960 contre 410 kg par tonne au quatrième trimestre 1959, seraient de 7,3 millions de tonnes. La mise au mille de ferraille dans les hauts fourneaux reste constante entre 55 et 60 kg par tonne de fonte. Les besoins atteindront alors au quatrième trimestre 1960 0,8 million de tonnes.

Les besoins totaux seraient donc de 8,1 millions de tonnes en face des ressources intérieures totales de 7,7 millions de tonnes, ce qui laisserait un déficit modéré de 0,4 million de tonnes à couvrir par la reprise aux stocks et par les *importations* qui ne présentent d'ailleurs pas de difficultés. Les importations de la Communauté ont été de 0,26 million de tonnes au premier trimestre 1960 et de 0,40 million de tonnes au deuxième trimestre (statistiques douanières).

E — Minerai de fer

La *consommation* de minerai de fer pour la production de 14,1 millions de tonnes de fonte atteindrait 11,45 millions de tonnes Fe.

Le taux de la consommation de minerai dans les aciéries a tendance à augmenter. En moyenne dans la Communauté le minerai en tonnage Fe con-

sommé dans les aciéries est maintenant de 1% de la production d'acier. Il faut donc compter avec 0,2 million de tonnes Fe au quatrième trimestre 1960.

La *production* de minerai de la Communauté devrait être au quatrième trimestre, vu la production de fonte élevée, légèrement supérieure, comme à l'ordinaire, à celle du premier trimestre, soit 7,05 millions de tonnes Fe contre 6,92.

Pour couvrir les besoins totaux de 11,65 millions de tonnes Fe il faudrait alors, si l'on compte une reprise aux stocks des mines de 0,2 million de tonnes Fe, une disponibilité de minerai *d'importation* de 4,4 millions de tonnes Fe. Les importations effectives ont été au deuxième trimestre 1960 de 8,1 millions de tonnes de minerai correspondant à environ 4,5 millions de tonnes Fe, niveau qui n'avait encore jamais été atteint.

**Prévisions des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques
et en matières nécessaires à leur fabrication**

Quatrième trimestre 1960

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — FERRAILLE ⁽²⁾	
1. Production	18,5	20. Chutes propres	4,85
2. Importations	<u>0,4</u>	21. Ressources intérieures nettes de ferraille de collecte ⁽³⁾	<u>2,85</u>
3. Disponibilités totales (1+2)	18,9	22. Disponibilités intérieures totales (20+21)	7,7
4. Consommation apparente d'acier	15,5	23. Consommation des hauts fourneaux	0,8
5. Exportations	<u>3,4</u>	24. Consommation des aciéries	<u>7,3</u>
6. Total des besoins (4+5)	18,9	25. Consommation totale (23+24)	8,1
B — FONTE		26. Déficit à couvrir par les importations nettes ou par les reprises aux stocks (25—22)	0,4
7. Production	14,1	E — MINERAI DE FER (fer contenu)	
8. Importations nettes	<u>0,1</u>	27. Production de minerai de fer marchand	7,05
9. Disponibilités totales (7+8)	14,2	28. Reprise aux stocks des mines	<u>0,2</u>
10. Consommation des aciéries	13,15	29. Disponibilités intérieures totales (27+28)	7,25
11. Disponibilités pour les fonderies de fonte	1,0	30. Consommation destinée à la production de fonte	11,45
12. Augmentation des stocks	<u>0,05</u>	31. Consommation des aciéries	<u>0,2</u>
13. Besoins totaux (10+11+12)	14,2	32. Consommation totale (30+31)	11,65
C — COKE		33. Déficit à couvrir par les importations nettes (32—29)	4,4
14. Livraisons à l'industrie sidérurgique	13,05		
15. Réduction des stocks	<u>0,1</u>		
16. Disponibilités totales (14+15)	13,15		
17. Consommation destinée à la production de fonte ⁽¹⁾	12,85		
18. Consommation affectée à d'autres emplois dans l'industrie sidérurgique	<u>0,3</u>		
19. Total des besoins de l'industrie sidérurgique (17+18)	13,15		

⁽¹⁾ Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

⁽²⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources en ferraille des fonderies d'acier indépendantes (*Journal officiel de la C.E.C.A.* n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽³⁾ Déduction faite, comme dans les programmes précédents, des ventes effectuées par les usines sidérurgiques à d'autres usines ou sur le marché intérieur.

N.B. A titre de référence, on rappelle que les productions réalisées au quatrième trimestre 1959 ont été:

— acier: 17,34 millions de tonnes,
— fonte: 12,73 millions de tonnes,
— minerai: 6,59 millions de tonnes.

VIENT DE PARAÎTRE:

LES BUDGETS FAMILIAUX DES OUVRIERS DE LA C.E.C.A.

Cette étude a pour objet de présenter les résultats définitifs d'une enquête sur les budgets familiaux des travailleurs du charbon de l'acier et des mines de fer, entreprise par l'office statistique des Communautés européennes auprès de 2.000 familles ouvrières de la Communauté.

Cette enquête, financée par la Haute Autorité et effectuée en étroite coopération avec les instituts nationaux de statistique des pays membres de la Communauté, a fourni d'abondants et précieux renseignements qui permettent de se faire une idée du niveau et du mode de vie de trois importantes catégories de travailleurs, des six pays de la Communauté.

Le degré d'intégration économique et sociale de la Communauté européenne ne peut se mesurer sans une harmonisation des statistiques; sous cet aspect cette enquête internationale constitue une étape importante, car, pour la première fois, une investigation de ce genre a pu être réalisée dans plusieurs pays à partir de méthodes, définitions et notions uniformes.

Cette publication comporte pour cette raison un large exposé sur l'organisation et l'exécution de l'enquête. La partie principale de l'étude est cependant consacrée à une analyse des dépenses et de la consommation des familles ayant participé à l'enquête dans les six pays; l'accent a été mis en particulier sur les quantités de produits alimentaires consommées.

Les 150 tableaux figurant à l'annexe statistique font en outre de cette étude un excellent document de travail.

Cette publication comprend 436 pages (format 20,5 × 29 cm) et est éditée dans les quatre langues officielles de la Communauté. Elle est en vente au prix de frb. 50,— ou NF 5,— au bureau de vente du service des publications des Communautés européennes ou au *Moniteur belge*, 40, rue de Louvain, Bruxelles, et au service de vente en France des publications des Communautés européennes, 26 rue Desaix, Paris XV^e, compte courant postal: Paris 23-96.